

POCL – Avis du Conseil de développement du Pays du Forez Le 30 janvier 2012

Désenclavement

Le Conseil de développement du Pays du Forez voit un grand intérêt à la réalisation d'une nouvelle ligne à grande vitesse Paris-Lyon si l'itinéraire retenu passe par Roanne. Le Pays du Forez fait en effet partie de ce grand bassin de vie ligérien et altiligérien de 700.000 habitants actuellement mal relié à la capitale et aux deux métropoles d'équilibre que sont Lyon et Clermont-Ferrand.

Un habitant du Pays du Forez qui se rend à Paris met aujourd'hui de 3h40 à 4 heures, voire 4h30, selon qu'il habite sur la rive droite ou la rive gauche de la Loire. Il est pratiquement impossible à un industriel de Feurs-en-Forez ou de Montbrison d'aller passer la journée à Paris, sauf à laisser sa voiture à la gare de Saint-Etienne Châteaucreux ; il lui est de même impossible de faire venir un technicien passer une journée dans le Forez.

Le jour où la liaison se fera par Roanne, il pourra gagner Paris en environ 2 h 20.

Le Forez est séculairement le lieu de rencontre de l'Auvergne et de Rhône-Alpes. Or les Foreziens n'ont aujourd'hui guère que la voiture pour gagner Lyon par l'A 89 et Clermont-Ferrand par l'A 72, déplacements soumis aux aléas climatiques, aux coûts environnementaux et aux risques permanents d'embouteillages.

La ligne LGV par Roanne sera un atout pour le Pays du Forez.

L'électrification

Il est fortement demandé par l'ensemble des Ligériens et Altiligériens que la ligne actuelle Saint-Étienne – Roanne soit électrifiée. **Cette électrification de la ligne Saint-Etienne Roanne doit être intégrée dès l'origine dans le projet. Elle permettra aux TER de gagner de l'ordre de 20 minutes sur le parcours, et à des rames de TGV d'assurer sans changement la liaison Paris – Saint-Étienne en environ deux heures.**

L'implantation de la gare roannaise

Dans l'état actuel des études, RFF a fait le choix préférentiel de créer à l'extérieur de Roanne une gare TGV distincte de la gare actuelle – un écart de cinq kilomètres a été évoqué.

Pour nous, habitants, entreprises du Pays du Forez, il est indispensable qu'une jonction rapide et sans changement existe entre les 2 gares.

Le Conseil de développement retient donc tout tracé desservant Roanne.



Frédérique BRÉMENSON
Présidente